

DELIBERATION

Séance du 24 novembre 2009

Attribution de subventions
aux associations

Etaient présents : M. MOYRAND Maire, M. DOSSET, 1er Maire-adjoint, Mme DOAT 2^{ème} adjoint M. LE VACON 3^{ème} adjoint, Mme REINHART 4^{ème} adjoint, M. MATHIVET 5^{ème} adjoint, Mme LABAILS 6^{ème} adjoint, M. BOUDY 7^{ème} adjoint, Mme ROUGIER 8^{ème} adjoint, M. BOURGEOIS 9^{ème} adjoint, Mme PATRIAT 10^{ème} adjoint, M. LE GUAY 11^{ème} adjoint, M. DUPUY, Mme CHARLES, M. MOUTAWAKKIL, Mme TYTGAT, Mme KARASSEFF, M. GERAUD, M. REBOUL, Mme LAFFARGUE, M. DESMESURE, M. BELLOTEAU, Mme MARCHAND, M. LINTIGNAC, M. MINGASSON, Mme RAT-SOULLIER, Mme SANJUAN, Mme DARTENCET, M. CORNET, formant la majorité des membres en exercice

Absents, excusés : Mme NOUGUEZ (mandataire M. MOYRAND), M. GELINEAU (mandataire M. MOUTAWAKKIL), Mme MOULENES (mandataire Mme MARCHAND), Mlle MANIOS (mandataire M. MATHIVET), Mme PUJOLE (mandataire Mme SANJUAN), Mme PERRAUD-DAUSSE (mandataire M. MINGASSON), Mme LAURENT-SAUVAGE (mandataire M. CORNET), Mme MONTEIL-MAYAUD (mandataire Mme DARTENCET)

Absentes : Mlle BOUSSARIE, Mme DELORD

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission des affaires financières et économiques du 16 novembre 2009

CONSIDERANT le rapport présenté par Monsieur BOUDY, Maire-Adjoint

DECIDE

ARTICLE 1: d'accorder aux organismes ou de désaffecter, les subventions ci-après imputables sur les crédits inscrits à cet effet aux comptes 204 et 65 de la Décision Modificative n° 3 de 2009.

Nom de l'organisme	Objet	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT			
FONCTION 7			-18 000,00
204/20417/72			17 000,00
SA HLM Domofrance	Surcharge Foncière opération A. de Musset	Société Anonyme	17 000,00
204/2042/72			-35 000,00
Personnes de droit privé (selon arrêté du maire)	Participations Programme Local de l'Habitat	Personnes de droit privé	-35 000,00
FONCTIONNEMENT			
FONCTION 3			-14 700,00
65/6574/30			-14 700,00
Périculture	Fonctionnement SILG	Association	-15 000,00
Association Créasciences	fête de sciences	Association	300,00
FONCTION 5			500,00
65/6574/523			500,00
Association de Sauvegarde et de promotion de la personne	Fonctionnement	Association	7 500,00
Action Contre La Faim Partenariat	Exceptionnel	Association	500,00

S.C.I.C. du réseau départemental des épiceries solidaires	Fonctionnement	Association	-7 500,00
FONCTION 6			-20 100,00
65/6574/640			-20 100,00
Crèche Napoléon Magne	Fonctionnement	Association	-20 100,00
FONCTION 9			14 250,00
65/6574/95			6 000,00
Office de Tourisme de Périgueux	Cœur piétons	Association	6 000,00
65/6574/96			8 250,00
SMAD	Mise en place d'une ligne de pré-acheminement des passagers de Bergerac à Périgueux à destination de Paris	Syndicat Mixte	8 250,00

ARTICLE 2 : le règlement des sommes visées ci-dessous sera effectué en un seul ou plusieurs versements, au vu du rapport moral ou financier que chaque bénéficiaire devra produire.

LE MAIRE,

Michel MOYRAND.